



**4** Deux mois intensifs pour les cheminots



**6** Prime pour travail effectué sur le terrain durant la crise Corona



**7** Proximus: nouveau cahier revendicatif

## Carte blanche des permanents intersectoriels de la CSC-Transcom

### Et demain...?

**« Hier n'est plus, demain n'est pas encore. Nous n'avons qu'aujourd'hui. Commençons. »**

### Mère Teresa

Longtemps nous nous rappellerons cette pandémie. Les générations futures s'en souviendront comme d'un moment historique où l'économie de la terre entière a vu sa course folle s'arrêter net pendant plusieurs mois. Le prisme déformant des livres d'histoire mettra certainement en avant les dizaines de milliers de morts, les avions cloués au sol, les entreprises arrêtées, les milliards de personnes cloîtrées chez elles, les milliards d'euros investis par les États pour sauver leur population et surtout éviter que les économies ne s'effondrent. Comme nous nous souvenons de la pandémie de la grippe espagnole, ceux qui liront cette histoire dans 100 ans ne comprendront que les grandes lignes de cette période. Ils ne liront pas dans ce chapitre qu'en 20 ans, le monde a connu plusieurs grandes crises, qu'elles soient alimentaires, politiques, sanitaires ou économiques. Ils ne verront pas qu'à chaque crise, devant la crainte d'être touchée, une grande partie de la population a été d'accord que soient restreintes des libertés fondamentales. Ils ne comprendront certainement pas qu'après avoir juré à tout va, que « l'on ne nous y reprendrait plus », que « les choses allaient changer » et que « des mesures seraient prises », à chaque fois la société a redémarré de plus belle sans changer ses comportements. Il ne tient qu'à nous de faire en sorte que la conclusion de cette partie de notre histoire soit que nous ayons enfin compris tout cela et que la recherche du profit au détriment du reste ne soit plus la norme de l'économie internationale.

Il y avait un « avant » COVID-19 où le monde socio-économique, après une longue évolution, était entré dans une phase néolibérale. Le refus de l'impôt, l'accélération des technologies de l'information et la privatisation des services publics au nom de la marchandisation sont devenus la norme. Avec l'adversité provoquée par cette crise sanitaire sans précédent, les travailleurs, les entreprises et l'Etat doivent se reconnecter. C'est le moment d'une remise en question et d'une réflexion sur la société dans laquelle nous vivons. Nous convient-elle encore ? Nous évoluons dans un monde dont la vision se situe à court terme, que ce soit au niveau de l'information, l'économie ou même la politique. Tout doit aller vite, la pensée se simplifie, les questions posées demandent des réponses faciles, ce qui ouvre évidemment la voie aux populistes de tous bords. Cette économie mondialisée détruit notre planète et nous amène vers un point de non-retour. Cette crise aura permis d'identifier les carences du système socio-économique et la nécessité d'y répondre. Lorsque le travail s'arrête, ce n'est pas seulement l'activité de l'entreprise qui s'éteint avec lui, la chaîne socio-économique de nos sociétés est également mise à mal. Les travailleurs sont aussi des acteurs dans l'économie. Il est de ce fait nécessaire et responsable d'investir dans du concret et pas juste dans des flux financiers. Évidence que certains ont eu tendance à jeter aux oubliettes. Il faut remettre le monde économique et social sur le métier. Cette énième crise est une nouvelle occasion de se remettre en cause et de se reconstruire. Espérons que ce ne sera pas une nouvelle occasion ratée. Nul doute qu'une nouvelle catastrophe, qu'elle soit économique, naturelle ou d'ordre technique nous le ferait payer encore plus cher.

L'après COVID-19 est incertain et le présent vient de nous en montrer ses limites. Nous voyons mal le citoyen accepter un non-refinancement des soins de santé, comme de l'ensemble de la sécurité sociale, après la catastrophe sanitaire qu'il vient de vivre. Les hommes politiques ont la responsabilité de réfléchir à l'après-crise et pas seulement au déconfinement. S'ils n'apportent pas de solutions rationnelles et acceptables pour les citoyens, ceux-ci risquent de se tourner vers des solutions de facilité et d'écouter des « guides lumineux », comme cela s'est déjà vu à maintes reprises dans un passé lointain et plus récent. A l'aide de discours démagogiques, certains politiques proposeront un monde sécuritaire où les libertés seront rabotées. Un modèle totalitaire pourrait émerger à la place du système démocratique que nous connaissons aujourd'hui et auquel nous tenons par-dessus tout. Tout en allant de l'avant, nous devons revenir sur des fondamentaux qui ont fait les beaux jours de la Belgique et de l'Europe : un système socio-économique basé sur une répartition équitable des richesses et une orientation sur le respect du monde dans lequel nous vivons. Ce dernier point est un vecteur important pour le soutien de l'économie et également créateur d'emplois. Faut-il encore rappeler que ce sont ces emplois qui contribuent très largement à la viabilité de notre système de sécurité sociale ? Soins de santé, allocations de chômage comme d'autres allocations sociales payées par l'ONSS sont largement financés par les efforts des travailleurs. Il est donc grand temps de reconnecter les entreprises à ce système et à cette conscience collective. Les trop nombreux cadeaux fiscaux et les mécanismes permettant aux entreprises d'utiliser l'ingénierie fiscale afin d'éviter l'impôt doivent cesser car c'est le collectif qui paie pour des intérêts particuliers. En aucun cas, la baisse des cotisations ne profite aux travailleurs mais bien aux actionnaires des entreprises multinationales ! Quelle crédibilité donner à un pouvoir politique intimant l'ordre à ces concitoyens de se confiner pour se protéger et sauvegarder les autres quand, depuis des années, ce même pouvoir est engagé dans une politique de destruction d'un système prévu pour nous protéger ? Il faut faire le bilan des vingt dernières années de baisses successives des cotisations sociales pour « sauver l'emploi » et d'en constater son inefficacité. Cette politique de subsidiation, sans contrôle et contrepartie, n'a pas empêché les délocalisations dans des pays où les travailleurs sont exploités. La Belgique dépend maintenant des pays dans lesquels les entreprises se sont installées. Il est à déplorer qu'en cas de crise, cette dépendance coûte à la collectivité plus cher que ce qu'elle n'a rapporté à quelques-uns. Plus grave encore, la crise sanitaire nous montre aujourd'hui que cette dépendance peut être fatale pour des milliers de personnes et de familles.

Suite p. 2

Nous tenons à débiter ce Transcom Info en remerciant l'ensemble des collaborateurs de la CSC- Transcom pour leur disponibilité durant cette crise.

Nous voulons également remercier les affiliés et les militants pour la patience et la compréhension dont ils font preuve durant cette période inédite.

Et inédite, elle l'est en plusieurs points car aucun pays démocratique comme le nôtre n'a jamais eu à gérer une situation aussi délicate en temps de paix. Aucun pays n'a eu à prendre des décisions aussi difficiles, réduisant les libertés, limitant l'activité économique à son strict nécessaire et la rendant analogue à une économie de guerre.

Edito

Où cela va-t-il nous mener ? Bien malin celui qui peut le dire aujourd'hui. Un virus a réussi à désorganiser le monde entier, déstabilisant par là-même nos habitudes, nos certitudes, nos modes de vie. Les crises économiques, politiques et sanitaires ainsi que les attentats n'ont jamais atteint ce niveau de désorganisation et d'incertitude. Vous pouvez lire à ce sujet la carte blanche « Et demain ... » à la première page de cette édition. Une chose est sûre, c'est que recommencer comme s'il n'y avait rien eu serait d'une irresponsabilité sans nom. On peut toujours accuser les pangolins ou les chauves-souris mais la vérité sur les causes de cette pandémie est bien moins naturelle. La peur de perdre de l'argent ou de faire chuter les bourses liée à des considérations politiques est la vraie responsable de cette catastrophe mondiale. Il suffit de constater les poches de contaminations dans différents pays et le niveau de contamination lors des prises de décision politique amenant au confinement pour comprendre que le risque économique a été initialement pris en compte. Il est déplorable de constater que les décisions pour gérer les risques sanitaires sont venues bien trop tard, quand le coût de l'inaction a été estimé plus élevé que celui de tout arrêter un laps de temps.

Dans ce schéma, nous pouvons dire qu'en Belgique, nous avons eu de la chance. Des mesures ont pu être prises rapidement au vu de la situation dans d'autres pays. Cependant, il a fallu composer avec une politique d'économie sur les services au public menée maintenant depuis plus de 10 ans. Nous tenons à souligner le courage de toutes les personnes travaillant en première ligne, du corps médical à d'autres services, qui grâce à leur dévouement, ont pu garder le pays debout et maintenir un semblant de vie dans une nation « fantôme ». L'ensemble de la CSC-Transcom les en remercie.

Nous avons également pu bénéficier d'un système de sécurité sociale qui, une fois de plus, a servi d'amortisseur pour absorber les conséquences de la pandémie. D'autre pays, comme l'Espagne ou l'Italie, ne peuvent en dire autant. Enfin, nous avons pu bénéficier de l'Europe et de sa puissance financière. Son fonctionnement est perfectible mais les défauts qui lui sont souvent reprochés touchent généralement à des compétences que les Etats continuent à vouloir assurer eux-mêmes. L'Europe devrait être plus sociale ?

Certainement. Il revient aux Etats de la construire car il ne s'agit pas d'une compétence que l'Europe peut s'auto-attribuer. Aurait-il été plus utile d'avoir plus de cohésion dans la gestion de la crise ? Oui, bien sûr ! Ce n'est malheureusement pas une compétence attribuée à l'Europe. Par contre, les aides que les entreprises ont reçues le sont. Quel pays isolé de la zone Euro pourrait absorber une réduction de plus de 8% de la richesse produite et garder un train de vie similaire ? La réponse est facile... aucun.

Pour faire face à une crise d'une telle ampleur, nous devons nous montrer unis et solidaires. Que cela soit au niveau européen mais également dans notre pays et dans nos régions. La crise a d'ailleurs montré que la CSC est indispensable, essentielle même, en période de crise. Nous restons à vos côtés dans ces moments difficiles. Si nous pouvons le faire, c'est grâce à votre fidélité. Et de ça aussi, nous vous remercions.



Koen De Mey, Président  
Didier Smeyers, Vice-Président

Cette crise nous rappelle à suffisance que nous sommes tous logés à la même enseigne face à des phénomènes qui nous dépassent. Les acteurs du monde socio-économique doivent revenir à de fondamentaux avec les travailleurs afin de rendre notre système de protections sociale le plus robuste possible. Nous disons avec force que les entreprises ont une responsabilité participative et contributive à ce système et que celui-ci ne peut être mis dans les mains d'institutions privées mais qu'il doit être organisé par l'ensemble des acteurs qui le financent et régulé par l'État. Il serait fou de croire que la sécurité sociale est juste un système redistributif ; il soutient l'économie dans sa globalité. Il faut donc que ce système soit renforcé, et non détricoté, dans l'intérêt du bien commun.

Comment va-t-on se sortir de cette crise ? Le monde politique commence à apporter des réponses. Pas par une nouvelle théorie mais par une ancienne méthode ayant fait ses preuves : la politique keynésienne. Les néo-libéraux l'enterrent bien vite pour leur propre profit car elle se base sur la régulation et l'investissement des États. Mais dès que l'économie vacille, pour une raison ou pour une autre, ils la ressortent pour appeler l'Etat au secours et font appel aux finances de celui-ci pour sauver leurs propres intérêts. Que nous le voulions ou non, la crise du COVID-19 aura un effet mémoire qui laissera des traces évidentes et conduira le citoyen à se poser des questions sur l'avenir qu'il souhaite. Il est grand temps - saisissons l'occasion - que les États, l'Europe et les représentants des employeurs et des travailleurs se retrouvent autour d'un objectif commun : construire un monde où tout un chacun peut vivre en toute liberté et ne pas avoir à survivre dans un monde idéologiquement confiné au « tout à l'économie au détriment du reste ».

Le monde de demain se joue aujourd'hui. Construisons-le en gardant à l'esprit une citation d'Albert Einstein : « La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ».

## Premier accord pour les indépendants entre un syndicat et une entreprise

En cette période de virus Corona, chaque travailleur a dû adapter son activité professionnelle, bon an mal an, en fonction de ses impératifs. C'est ainsi que des blocages et des tensions ont pu naître entre acteurs. Cela peut se régler dans la discussion et la négociation. Encore faut-il que cette possibilité existe. Avec la création de United Freelancer (UF), la CSC s'est construit cet espace pour pouvoir négocier pour les indépendants ainsi que les travailleurs ayant des relations contractuelles atypiques avec un donneur d'ordre. Accompagnée de la centrale concernée et éventuellement un collectif de travailleurs, la CSC peut ainsi négocier et proposer des solutions pour des travailleurs qui sont généralement livrés à eux-mêmes. Nous rééquilibrons par là-même la relation de travail.

C'est ainsi que la CSC avec la CSC-Transcom et UF, accompagné du Collectif des Travailleurs des Taxis (CTT), a permis un premier accord entre les chauffeurs indépendants et la plate-forme des Taxis Verts. Le blocage venait d'une proposition binaire de l'entreprise. La plate-forme proposait aux chauffeurs, vu la baisse d'activité, de soit continuer leurs activités et de payer pour le mois d'avril une location réduite de la radio le reliant à la plate-forme, soit de mettre fin pour force majeure à la relation contractuelle. Dans ce cas, ceux-ci n'étaient pas sûrs de pouvoir travailler à la fin du confinement.

Le CTT a interpellé la CSC pour tenter de trouver une solution car les chauffeurs estimaient qu'ils devaient pouvoir suspendre temporairement leurs activités tout en bénéficiant des aides fédérales et gouvernementales sans pour autant être lésés.

La CSC-Transcom et UF ont pu faire bénéficier le CTT de leur expérience et une troisième voie a été proposée aux Taxis Verts qui, après négociations, l'ont acceptée.

Cette proposition alternative est une suspension de la relation contractuelle entre les chauffeurs et la plate-forme et un

phasage du retour à l'activité lors de la fin du confinement. En contrepartie, le paiement de la location de la radio ne s'arrête pas du jour au lendemain mais l'accord garantit que ce qui a été versé au moment de la suspension du contrat constitue une avance sur paiement de la location de la radio au moment de la reprise. Cet accord négocié répondait aux attentes de chacun. Il offre, d'une part, une certaine continuité dans la ligne financière de la plate-forme et la certitude de maîtriser la relation de l'offre et de la demande durant la crise et, d'autre part, la certitude que les chauffeurs maintiennent une relation contractuelle avec la plate-forme tout en ayant accès aux aides pour les indépendants et une assurance de pouvoir retravailler au moment de la reprise des activités. Cet accord a été respecté et le suivi est assuré grâce à la collaboration entre la CSC, UF et le CTT.

Cette convention montre l'efficacité de cette nouvelle manière de représenter les travailleurs avec des relations de travail atypique. Cette situation n'a pas été provoquée par la CSC mais répond à des nouvelles formes de distributions du travail et de contrat, telles que Deliveroo ou d'autres plates-formes. Cette convention peut également être efficace pour des situations existantes comme les indépendants ou les travailleurs ayant des contrats spécifiques dans les secteurs culturels. Si vous êtes l'un de ces travailleurs, n'hésitez pas à contacter l'un de nos secrétariats ou les service UF de la CSC :

- permanence téléphonique au 02/ 244 31 00 (lundi et mercredi matin, mardi et jeudi après-midi)
- mail : [unitedfreelancers@acv-csc.be](mailto:unitedfreelancers@acv-csc.be)
- via formulaire de contact sur le site [unitedfreelancers.be](https://unitedfreelancers.be)

### Colophon

Redaction: Services Staff - Mise en page: Emmanuel Leconte, Marjan Cauwenberg, Genscom - Impression: Halewijn - Photos: CSC-Transcom

Editeur responsable: Koen De Mey, Rue du Marché aux Herbes 105 /40 1000 Bruxelles



## Une politique publique fondée sur le don

La rédaction du Transcom Info a épinglé pour vous cet article paru dans la newsletter d'Inter-Environnement-Wallonie du 23 avril 2020. L'auteur nous y remet en lumière un apport important en anthropologie et sociologie, celui de Marcel Mauss et ses travaux sur le « don ».

### Pour une politique publique fondée sur le don

Véronique Hollander  
(...)

L'économie n'est pas un modèle suffisant pour guider l'action politique, en tout cas en dehors de ce qui a trait à l'échange de biens et de services et donc au marché. Tout réduire à une vision économique, utilitariste, des rapports humains est néfaste pour l'environnement mais aussi pour la santé mentale des êtres humains.

### La contagion par l'économie

Depuis les années 70-80 la vision économique des comportements s'est étendue à toutes les sphères de la société. Jusque-là, les économistes savaient que leur modèle d'explication des comportements humains était partielle mais ils l'estimaient suffisante pour comprendre et prédire ces comportements sur les marchés. Pour le reste, ils laissaient à la psychologie, la sociologie, la psychologie sociale, la philosophie, l'anthropologie, etc. le soin d'expliquer le reste des comportements humains.

D'une façon assez étonnante, dans les années 70-80 cette représentation de l'homo-oeconomicus qui dit que l'homme est un individu rationnel cherchant à maximiser son intérêt, s'est étendue d'abord aux autres sciences humaines en partant de la sociologie pour atteindre l'entreprise et enfin la sphère politique. Et oubliant par la même occasion que ce postulat des comportements humains était partiel et partial, ses tenants proposaient des dérives explicatives aux comportements d'aide, d'amitié et même d'amour en limitant le champ d'explication à une balance entre les gains et les pertes. Réduisant le plaisir, l'amour, l'amitié, la responsabilité, la solidarité, le travail, etc. à une perspective utilitariste.

### Le don, fondement du lien social

Marcel Mauss, considéré comme le père de l'anthropologie française, dans son essai sur le don en 1925, a montré que cette théorie réduisant la société à une somme d'individus calculateurs et égoïstes était fautive. S'appuyant sur tout le matériel ethnographique qu'il a pu rassembler, il montre que **ce qui fonde les sociétés humaines est la triple obligation de donner-recevoir-rendre.**

Pour créer du lien social l'être humain donne quelque chose (un objet, un service, une information, une attention, un sourire, un compliment, etc.). Ce don peut-être «reçu», il entraîne alors une obligation de «rendre» et un circuit de relation de personne à personne s'établit où les dons de l'un et l'autre nourrissent le lien. Ce n'est pas un cercle fermé, l'obligation de «rendre» n'est pas forcément tournée vers la personne qui a «donné», il suffit de penser à ce que nous avons reçu de nos (grands-)parents, nous le rendons à nos enfants, parfois à notre conjoint ou nos amis. Le don peut aussi être refusé, et le résultat est un refus de relation, ou de cette forme de relation qu'induit ce don.

Ce fondement du lien social est toujours actuel. Dans toutes nos relations interpersonnelles cette triple obligation de donner-recevoir et rendre est bien vivante.

Alain Caillé, professeur d'économie et de sociologie, y ajoute la demande (**demander-donner-recevoir-rendre**) ; qu'elle soit initiale ou non. Et cela ne fonctionne qu'en mettant en lumière son cycle contraire, c'est-à-dire **ignorer-prendre-refuser-garder.**

Le don est donc présent dans les liens interpersonnels, amis, relation amoureuse, familiale, sociale. Pour illustrer, regardons la dynamique de

mon quartier depuis le début du confinement, c'est bien un cycle du don qui est à l'œuvre : échanges de services (courses), échanges de biens (aliments, semences, jeux, livres), échanges d'attentions, échanges de bonnes nouvelles, prêt d'un terrain pour que les familles avec enfants puissent aller se défouler en l'absence de parcs, etc. Le premier service entraînant les suivants et nous rendons à d'autres ce que nous avons reçu de certains. Tout cela se passe via un groupe sur une application dont une partie des gens n'ont jamais échangé un mot avant.

(.....)

**Mais ce cycle du don est présent également dans les entreprises, les administrations, les cabinets.** Parce qu'une entreprise qui marche est une entreprise qui coopère. Ce ne sont pas que des règles impersonnelles qui sont à l'œuvre ; il ne s'agit pas que de faire fonctionner des procédures et des fonctions pour aboutir à un résultat positif. L'impersonnel est partout. Et c'est parce que le travailleur va se donner à son travail, qu'il va partager l'information avec son collègue, sa hiérarchie, parce qu'il va proposer des choses, parce que les individus vont se faire confiance, s'offrir de l'attention et du soutien que cela va fonctionner. Quand un membre de cette entreprise fonctionne pour lui-même ou contre les autres, qu'il soit un travailleur ou même le patron, les effets sur le travail et le moral général des troupes est délétère et c'est une entreprise, une administration ou un cabinet qui ne fonctionnera pas et ne donnera pas les résultats escomptés tout en usant les gens et les relations.

*« La grande erreur des doctrines utilitaristes n'est pas de méconnaître les plaisirs de l'amitié ou de l'altruisme, ni la nécessité des règles mais de prétendre les déduire des calculs guidés par l'intérêt pour soi ou de les y ramener » (Alain Caillé)*

### L'environnement paie un lourd tribut à cette vision utilitariste

Ce modèle a un impact néfaste sur l'environnement et les ressources naturelles. Il fonctionne dans la boucle inverse du don, c'est-à-dire : ignorer, prendre, refuser, garder.

«Ignorer» les impacts environnementaux et sociaux qu'il engendre. «Prendre» toutes les ressources qu'il peut. «Refuser» le partage des biens et refuser les limites planétaires. «Garder», souvent jalousement, ce qu'il possède sans redistribution et surtout sans rendre à la terre autre chose que ses déchets. Si tout est considéré comme pouvant maximiser son avantage personnel, il devient urgent, dans cette vision, de s'arroger la propriété de terrains, de minerais, de ressources (d'autant si elles sont rares) pour les exploiter et les rentabiliser.

Cette logique considère comme normal d'artificialiser les terres (prendre), à hauteur de 16 km<sup>2</sup> par an en Wallonie, c'est-à-dire que chaque année nous construisons l'équivalent de 2241 terrains de footbals. En ignorant les impacts de cette artificialisation sur la perte de biodiversité.

Il est tout aussi normal, dans cette vision, de modifier l'affectation du sol ou de surexploiter les ressources : en 2011 la quantité de ressources naturelles extraites dans le monde s'élevait à **près de 60 milliards de tonnes par an, soit 50% de plus qu'à la fin des années 1970.**

Dans cette perspective utilitariste, il devient tout aussi normal de tuer la vie dans le sol pour augmenter les rendements agricoles, de vendre plus afin d'augmenter les dividendes des actionnaires, en ignorant les conditions de travail et de vie des agriculteurs. Tout aussi normal de répartir les diverses fonctions utiles à la vie de l'homme à l'échelle de la planète : une zone agricole, une autre forestière, une autre productrice de biens et encore une autre productrice de services (comme les plateformes de call-centers), etc. Entraînant à sa suite

une augmentation de la pollution de l'air, des gaz à effets de serre, de l'acidification de l'océan, du morcellement du territoire, de l'effondrement de la biodiversité...

Et que dire du principe de précaution ? « [...] a, à mon avis, a beaucoup de sens mais ne doit pas nous empêcher de progresser et on voit aujourd'hui dans d'autres domaines que la technologie nous aide beaucoup et je crois qu'elle va continuer à nous aider beaucoup ». **Bernard Delvaux**, patron de la SONACA, dans le Grand Oral, à propos de la 5G sur la première ce 11/04/2020.

Cette vision utilitariste amène les hommes à réduire l'environnement à un objet fait à son service et donc à l'asservir. L'environnement ne crie pas, ne se plaint pas, ne dit pas non, comment savoir alors qu'il ne faut pas le traiter de la sorte ?

Cette perspective du gain et du bénéfice de l'action amène à des aberrations. Les maraîchers ne pourraient pas réaliser leur récolte durant cette période de confinement parce que les frontières sont fermées, ils n'auraient pas assez de main d'œuvre, alors que nous sommes nombreux à ne pas trouver de travail ou à être en chômage temporaire ou simplement désireux de donner un coup de main. Oui, mais la main d'œuvre belge est trop chère... C'est l'impossibilité de trouver des masques pour le corps médical parce que pour rester dans une « bonne gestion » il fallait gérer les stocks à flux tendus, quitte à ce que le personnel médical travaille, lui, à flux rompus.

### Une politique publique fondée sur le don

C'est un mécanisme psychologique tout à fait ordinaire pour l'humain que de vouloir réduire le monde à un modèle qu'il comprend et qu'il maîtrise, c'est de cette façon que nous construisons notre identité. Et lorsque des événements surviennent qui ne peuvent pas être pris en compte dans ce modèle préétabli, nous avons plusieurs options. Soit nous nions l'événement, soit nous transformons sa réalité pour qu'il soit conforme à notre cadre de pensée ou soit nous changeons notre modèle de pensée. Cette dernière option semble la plus raisonnable sur papier mais elle a un coût psychologique important et c'est pour cette raison que nous ne la choisissons pas de façon intuitive.

Et pourtant, lorsqu'il est apparu évident pour le corps politique que le coronavirus ne serait pas une simple grippe, bien qu'il ne soit pas dans notre modèle sociétal actuel de mettre un frein à l'économie, c'est bien cette décision qu'il a su prendre.

C'est un enseignement sur lequel nous pourrions nous appuyer pour favoriser un changement de pensée vers une politique qui intègre le don comme fondement du lien social.

Pour y arriver, il s'agirait peut-être :

- D'enclencher la boucle du don et de l'entretenir, entre l'Etat et le citoyen et entre les citoyens. Ce qui signifie de faire le pari de la réciprocité et de la solidarité, de favoriser la confiance plutôt que le contrôle ; (.....)
- De favoriser le lien environnemental et le lien social. C'est mettre le vivant au cœur du projet de société, ne pas chercher à comptabiliser ce qu'il peut nous rapporter, mais simplement le préserver pour mieux le restaurer ; (.....)
- De se baser sur des faits et des connaissances scientifiques ; (.....)
- De se fonder sur des valeurs pour guider ses actions : comme l'altruisme, la responsabilité et la solidarité. Une politique publique fondée sur le don favorise le sentiment d'interdépendance entre ses membres et avec son environnement ; afin que chacun se sentent mieux ensemble que séparés ou que les uns contre les autres. C'est une politique qui donne et qui fait le pari de la réciprocité et de la solidarité.

# Récap' de deux mois intensifs pour les cheminots



**Sécurité & santé au travail**

**CORONAVIRUS COVID-19**

**NETTOYAGE DES TRAINS - 18/03/2020**

Dès que nous avons appris que la société privée de nettoyage des trains ne s'est pas présentée au travail ce matin, nous avons interpellé les directions concernées. Voilà ce qui arrive quand on sous-traite notre savoir-faire... Pour la CSC-Transcom, des trains non nettoyés ne peuvent circuler. Il en va de la sécurité du personnel et des voyageurs.

## SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX COLLÈGUES DÉCÉDÉS AINSI QU'À LEURS PROCHES



La CSC-Transcom présente ses sincères condoléances aux 4 cheminots décédés ainsi qu'à leurs familles, leurs proches et leurs collègues directs.



**GANTS ET MASQUES 25/03/2020**

**CORONAVIRUS COVID-19**

**GRÂCE À LA MOBILISATION DES AGENTS, LES PRESTATIONS DE 12H SONT RETIRÉES 24/03/2020**



**20/04/2020**

**FERMETURE DES GUICHETS, DES GARES ET CONTRÔLES DES VOYAGEURS NON-ESSENTIELS**

Le mardi 14 avril, après avoir été entendu en conseil, nous avons fait parvenir des pressions de dernière chance. Une fois la CSC-Transcom partie, durant cette période de confinement, les gares ne devraient plus être considérées comme des lieux de passage. Les contrôles sont fermés. Les voyages non-essentiels sont interdits. Des pistes pour une formation des conducteurs, des tâches essentielles et pour l'organisation de contrôles d'accès.

Le trafic des passagers sera limité et de plus en plus, certains pays également. Il dépendra notamment, des contrôles aux frontières et des...

**LE 14 AVRIL, LA CSC-TRANSCOM RÉPÉTAIT SA DEMANDE VIA LES MÉDIAS D'UNE DIMINUTION DU PLAN DE TRANSPORT, DE LA FERMETURE DES GUICHETS, DES SALLES D'ATTENTE ET D'UN CONTRÔLE DES VOYAGEURS NON-ESSENTIELS. LE MESSAGE A ÉTÉ ENTENDU EN PARTIE DEPUIS LE 15 AVRIL !**

**UNE BONNE CHOSE POUR LA PROTECTION DU PERSONNEL ET DES VOYAGEURS QUI**



**CECI N'EST PAS UN EPI 27/03/2020**

Le PPT Transcom a pu être mis à jour et nous espérons que les cheminots pourront ainsi bénéficier de la possibilité de garantir la circulation sociale de 15 heures les jours de travail. L'installation d'un buffet ou d'un cache-cou ou/ou par rapport à la bouche et le nez pour une protection individuelle.

Autre considération, ce dispositif n'a pas été approuvé par l'ICBWT, le service de police des chemins de fer. Nous encourageons une communication dans ce sens. Il n'a pas non plus été présenté dans les réunions PPT, ce qui a pu être évité. Le SPF Santé publique ne recommande pas non plus le port de ces cache-cou comme protection contre la propagation du virus. Tous axes d'efforts.

**ATELIERS SNCB**

**UN « BUFF » N'EST PAS UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

**CORONAVIRUS COVID-19**

**UN AGENT EST DÉTECTÉ POSITIF AU CORONAVIRUS 23/03/2020**



**CORONAVIRUS : PRISE DE VOTRE T° SUR LE LIEU DE TRAVAIL 14/05/2020**

Vu les retours positifs des travailleurs, la CSC-Transcom est pour l'installation de ce type de caméras. Mais nous restons attentifs aussi à vos droits. Certains points doivent donc être respectés pour combiner protection de la santé et protection de la vie privée.



**COMMISSION NATIONALE PPT - 28/04/2020**

Une réunion de 5 heures mais il fallait bien ça pour parler d'une reprise du trafic le 4 mai prochain et de toutes les mesures qui vont être prises pour la protection et la santé de tous les agents, qu'ils travaillent à la SNCB, HR RAIL ou INFRADEL !

**NOUS AVONS ENFIN ÉTÉ ENTENDUS !**

**LES COMITÉS PPT LOCAUX VONT REPRENDRE LEURS RÉUNIONS ! LES DÉLÉGUÉS QUE VOUS AVEZ ÉLUS VONT POUVOIR ÊTRE IMPLIQUÉS DANS LES MESURES DE**



**E-LEARNING CHEZ FTMS 16/04/2020**



**06/04/2020**

**SECURAIL : RÉPONSES DU COMITÉ DE PILOTAGE :**



**14/04/2020**

**DEBAT SUR CORONAVIRUS ET CHEMINS DE FER AU PARLEMENT**



**COVID-19 LE GOUVERNEMENT PROLONGE LES MESURES, QUE FAIRE AUPRES DE MON EMPLOYEUR ? 03 AVRIL 2020**



**22/04/2020**

**LA REPRISE : QUAND, COMMENT ?**

**LES CEO D'INFRADEL ET DE LA SNCB PARTICIPENT AU GROUPE D'EXPERTS QUI PRÉPARENT LE DÉCONFINEMENT. CE VENDREDI, LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DÉCIDERA DE LA DATE ET DE LA MANIÈRE.**

**INFRADEL A PUBLIÉ SA STRATÉGIE DE SORTIE DE CRISE SUR SON INTRANET.**

**MESURES D'HYGIÈNE ET DE PROTECTION**



**CORONAVIRUS TRAINS TRANSFRONTALIERS 25/03/2020**



**CONGES 2019-2020 ET ARRIÈRE DES CX AU SEIN DE LA SNCB 02 AVRIL 2020**



**Covid-19 et personnel roulant**

Depuis le début du confinement national, nous interpellons sans cesse nos managers afin de limiter le nombre de trains, équiper les accompagnateurs d'équipement de protection individuel, augmenter la fréquence du nettoyage des trains et des postes de conduite, limiter des trains aux gares belges pour les trains internationaux ou frontaliers.

# Récap' de deux mois intensifs pour les cheminots

**CORONAVIRUS COVID-19**

02/03/2020  
**A LA CSC-TRANSCOM, NOTRE BOULOT C'EST DÉFENDRE LE VÔTRE, AINSI QUE VOTRE SANTÉ!**

**Coronavirus et IC vers les Pays Bas.**

Votre sécurité, notre priorité ! Bruxelles, le 28/04/2020.  
 Nous avons été interpellés suite aux plaintes que la NS transmettait à l'encadrement lorsque des accompagnateurs gardaient leur masque sur le territoire hollandais.  
 En effet, en Belgique, le port du masque est accepté. A partir du 4/05, il sera d'ailleurs obligatoire dans les transports en commun! Les Pays-Bas ne l'entendaient pas de cette façon et estimaient que le personnel belge devait suivre leurs directives.  
 Pas question pour la CSC-Transcom et c'est grâce à vous que nous avons pu faire remonter l'information et signaler qu'il était hors de question que vous ne puissiez pas garder cette mesure de protection en passant la frontière!  
 Dès lors, depuis aujourd'hui, il a été confirmé que le port du masque aux Pays-Bas ne sera plus l'objet de plaintes.

**MESSAGE AUX CONDUCTEURS POUR LA REPRISE LUNDI**  
 En ce 1<sup>er</sup> mai 2020, la CSC-Transcom est intervenue auprès de la

direction pour les conducteurs. Dès ce weekend, la direction s'engage à démarrer la logistique afin que dès lundi, les conducteurs qui ne se sentent pas bien psychologiquement avec les buffs qu'ils ont reçus comme accessoire de protection, puissent demander à recevoir deux masques chirurgicaux pour leur prestation.

LA CSC-TRANSCOM A été interpellée par les conducteurs qui doivent prendre service lundi avec la demande d'avoir un autre moyen de protection que des buffs. Nous sommes directement intervenus auprès de la direction. Voici le résultat.

A la CSC-Transcom, notre boulot, c'est défendre le vôtre !

**UN STEWARD N'EST PAS UN POLICIER : LA CSC-TRANSCOM TIRE LA SONNETTE D'ALARME !**

Vous êtes nombreux à nous avoir interpellés au niveau de B-Marketing & Sales pour la reprise ce lundi 4 mai. Votre direction a décidé de vous sortir des guichets fermés pour vous exposer en première ligne face aux voyageurs. Pour la CSC-Transcom, depuis

**LA CSC-TRANSCOM A TIRÉ LA SONNETTE D'ALARME.**  
 OBJECTIF : PAS DE STEWARDS POUR FAIRE LA POLICE ! GEL DU PROJET, TOUS LES AGENTS COMMERCIAUX PROTÉGÉS DERRIÈRE LES GUICHETS !

**CONGÉ PARENTAL CORONA**  
 09/05/2020

C'est accepté ! Voici la communication officielle de la direction que vous pouvez retrouver sur l'intranet !

**CONGÉ PARENTAL CORONA**

Vous êtes nombreux à nous interpellés sur le - CONGÉ PARENTAL CORONA - DONT VOUS AVEZ ENTENDU PARLER DANS LES MÉDIAS.

CE 28 AVRIL, LA CSC-TRANSCOM A DEMANDÉ À HR RAIL D'APPLIQUER CETTE MESURE ÉGALEMENT AUX CHEMINS DE FER BELGES.

**STEWARDS B-MS : PAS DE FONCTION DE POLICE CE MATIN ! 04/05/20**

Grâce à vos retours de terrain et à notre intervention, la direction a reçu sa copie et le résultat sur le terrain est encourageant ! Nous restons vigilants car nous ne sommes qu'à la 1<sup>ère</sup> phase de déconfinement ; l'affluence n'est pas encore au rendez-vous ! Continuez à nous informer au jour le jour de la situation. Les comités pour la prévention au travail (CPPT) reprennent leurs activités ce mois-ci. Les délégués AIG de la CSC-Transcom remontent tous les problèmes que vous leur communiquez afin

**29/04/2020**  
**INFRABEL LA REPRISE**

Face à une pandémie : Assurer la sécurité et la santé au travail

**CSC-TRANSCOM**  
 transcom.cheminets@acc-csc.be  
**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES**

Face à une pandémie : Assurer la sécurité et la santé au travail

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, NOUS AVONS INTERPELLÉ LA DIRECTION POUR LES MALADES CHRONIQUES.

**VOUS ÊTES MALADE CHRONIQUE ? QUE FAIRE ?**  
 Plusieurs agents ont demandé l'intervention de la CSC-Transcom pour demander conseil : ils ont des affections pulmonaires chroniques, ou des maladies cardiaques, ou sont diabétiques... Ils ne peuvent absolument pas tomber malade ! Et même temps, le caractère des jours de maladie continue de tourner et certains risquent d'être mis à la pension. La direction nous a donc répondu que les données sanitaires sont très incertaines. Les agents en situation de précarité médicale ne doivent pas travailler dans de bonnes conditions de protection. Nous leur avons conseillé de se permettre spontanément d'être absent, dans le respect du travail.

Le 28 avril, la Commission nationale CPPT, le médecin d'IDEMT nous a confirmé que c'était le cas à faire : nous les agents qui ont des problèmes chroniques peuvent consacrer le maintien de travail. Pour nos personnes, le déconfinement social est impératif. Elles ne peuvent pas être en contact avec des collègues, car agents d'IDEMT contactent les malades de travail pour une visite spécialisée.

HR Rail a été joint par l'association des personnes atteintes de maladies chroniques pour leur aider dans vos démarches.

**LA DIRECTION A DIT OUI A LA DEMANDE DE LA CSC-TRANSCOM : OK POUR VOITURE PERSONNELLE (P42) POUR LES CHANTIERS ! 13/05/2020**

**LE TEXTE ORIGINAL D'INFRABEL**  
 Si l'application des mesures de sécurité susmentionnées implique que le nombre de places sécurisées disponibles dans les véhicules de service est insuffisant pour transporter l'équipe sur le site, il est possible, en concertation avec le responsable d'équipe, d'utiliser un véhicule privé pour combler le manque de places sécurisées.

**APRÈS DEMANDE DE LA CSC-TRANSCOM LE TEXTE DEVIENT :**  
 En concertation avec le responsable d'équipe, un véhicule privé (P42) peut être utilisé pour des déplacements de service pour se rendre sur le site et en revenir.

Face à une pandémie : Assurer la sécurité et la santé au travail

**REPRISE DU TRAFIC : LE PERSONNEL ADMINISTRATIF - 29/04/2020**

Le gouvernement a été très clair sur le sujet : le télétravail reste la norme. INFRABEL, la SNCB et HR RAIL nous ont confirmé que c'était le cas pour eux aussi, avec quelques nuances.

**Notre boulot, défendre le vôtre.**

**14/04/2020**  
**DEBAT SUR CORONAVIRUS ET CHEMINS DE FER AU PARLEMENT**

**6 BREVETS DES CONDUCTEURS, ACCOMPAGNATEURS, DÉCOUCHERS ET UTILISATION DE L'ANGLAIS**

Réponse de Monsieur François Bellot, Ministre de la Mobilité :

## Prime syndicale 2019

Les formulaires de demande pour la prime syndicale de l'année 2019 ont été envoyés fin avril par Bpost à tous les membres du personnel et devraient déjà être dans votre boîte aux lettres. Le paiement de ces primes se fera durant l'année 2020. Les primes syndicales de l'année 2018 qui n'ont pas encore été payées le seront au cours de l'année 2020.

La prime syndicale est attribuée aux membres à plein temps et à mi-temps qui ont payé leurs cotisations syndicales en 2019. Les membres du syndicat chez qui les cotisations syndicales sont prélevées directement de leur salaire mensuel (ce que l'on appelle le « prélèvement à la source »), retrouveront ces montants dans la lettre explicative accompagnant le formulaire de demande. Cette lettre explicative sera envoyée avec le formulaire de demande. Pour les membres qui règlent leur adhésion via un autre moyen de paiement (SEPA ou virement), le montant de la prime syndicale est automatiquement lié aux cotisations payées à la CSC. Les membres qui, durant l'année 2019, viennent d'un autre syndicat (CGSP et SLFP) doivent présenter suffisamment de preuves de paiements effectués à leur syndicat précédent. Ci-dessous vous trouverez un tableau avec les conditions nécessaires pour avoir droit à l'un des quatre montants de la prime syndicale.

Année 2019				
Vous avez payés minimum ... aux contributions syndicales	157,61 €	118,21 €	78,81 €	39,40 €
Alors vous avez droit à une prime syndicale de ...	90,00 €	67,50 €	45,00 €	22,50 €

N'oubliez pas de vérifier toutes les informations sur le formulaire de demande et de signer ce formulaire avec la date et la mention « lu et approuvé » près de votre signature. Ainsi le paiement de votre prime ne prendra pas de retard inutilement.

Pour le paiement de la prime syndicale, il y a une date prévue par la loi. **Pour cela, envoyer pour le 01 juillet 2020 au plus tard votre formulaire de demande à l'une des adresses ci-dessous en fonction de la régionale dans laquelle vous travaillez :**

### RÉGIONALE BRUXELLES

Galerie Agora, rue Marché aux Herbes 105 bte 38, 1000 Bruxelles.  
Mouna Aouni  
Tél. 02/545.69.82. GSM: 0484/56.27.50.

### RÉGIONALE BRABANT WALLON

avenue des Cannoniers 14, 1400 Nivelles  
Eric Loones GSM: 0477/98.70.50.  
Administration: lundi et mardi. Tél. 067/88.46.28.

### RÉGIONALE HAINAUT

rue Claude de Bettignies 10/12, 7000 Mons  
Luc Vanhaverbeke Tél. 065/37.26.02. GSM: 0479/32.28.69. (sur rendez-vous)

### Charleroi-Sambre-et-Meuse

rue Prunieu 5, 6000 Charleroi  
Olivier Canon GSM: 0473/76.98.96.

### Mons-La Louvière

rue Claude de Bettignies 12, 7000 Mons.  
Luc Vanhaverbeke Tél. 065/37.26.02. GSM: 0479/32.28.69. (sur rendez-vous)

### Hainaut-Occidental

avenue des Etats-Unis 10 bte 1, 7500 Tournai  
place Charles De Gaulle, 7700 Mouscron  
Luc Vanhaverbeke GSM: 0479/32.28.69. (sur rendez-vous)

### RÉGIONALE LIÈGE-VERVIERS

boulevard Saucy 8-10, 6e étage, 4020 Liège.  
Michel Mazy Tél. 04/340.74.26.  
Valérie Delrez Tél. 04/340.74.21. (sur rendez-vous)

### RÉGIONALE LUXEMBOURG

rue Pietro Ferrero 1, 6700 Arlon.  
Olivier Canon GSM: 0473/76.98.96.

### RÉGIONALE NAMUR

chaussée de Louvain 510, 5004 Bouge.  
Eric Loones Tél. 081/25.40.07.

**Si pour fin mai vous constatez que vous n'avez toujours pas reçu de formulaire de demande pour l'année 2019, il est alors conseillé de prendre contact le plus rapidement possible avec le secrétariat de la régionale dans laquelle vous travaillez (voir ci-dessus).**

Si vous perdez le formulaire, prenez également contact avec le secrétariat régional de la CSC-Transcom.

## Prime pour travail effectué sur le terrain durant la crise Corona.



Début avril, bpost et les syndicats se sont mis d'accord sur un remboursement pour les membres du personnel qui ont dû continuer leur travail journalier sur le terrain lors de la crise Corona. La CSC-Transcom a eu un rôle de précurseur avec cette demande dès le début des négociations concernant cette prime. Bpost se montre prêt à déboursier un montant maximal de 480 € pour la période entre mars et la fin mai afin de soulager la charge due à la crise. Les modalités pour ce remboursement ont été approuvées lors de la Commission Paritaire du 30 avril.

classe de fonction H incluse, qui sont formellement attachés aux centres de service mais qui ont des tâches opérationnelles quotidiennes sur le terrain. Par exemple, les services de prévention.

- Le management des sites opérationnels.
- Les intérimaires et les employés avec un contrat à durée déterminée présents jusqu'au 01 juin.

### Quand se déroulera le paiement :

- Puisque bpost se base sur les mois de mars, avril et mai, le montant net de 465 € sera payé avec le salaire du mois de juin. Le montant se trouvera sur la fiche de paie sous la rubrique « remboursement des frais professionnels ».
- Les 10 € supplémentaires pour les écochèques seront également payés fin juin.
- Les chèques cadeau avec une augmentation de 5 € nette seront reçus en fin d'année à la date habituelle.

Si vous avez encore des questions à ce propos, prenez contact avec votre représentant ou délégué de secteur régional qui vous donnera toutes les informations ou vous expliquera cela plus en détails.

### Méthodes de calcul pour le remboursement :

Le remboursement sera de 8 € par jour travaillé durant la période des mois de mars, avril et mai avec un montant maximum de 480€. Un employé à mi-temps, par exemple, qui a travaillé tous les jours prévus durant cette période recevra 480 € en net.

### Attribution du montant:

Le montant total sera toujours de maximum 480 € net (au prorata du nombre de jours prestés).

- Une partie du maximum de 480 € net, ou 465 € net sera utilisé pour le remboursement des « frais professionnels » (hygiène, GSM et prime RGPT) ou un remboursement équivalent dans le contexte de la crise Corona. Ces montants seront payés avec le salaire du mois de juin. Vous ne devez rien entreprendre vous-même pour cela.
- Le reste du montant sera réglé par une augmentation des chèques cadeau déjà existants (+5 €) et une hausse de l'écochèque (+10 €).

### Bénéficiaires:

- Statutaires et membres du personnel avec contrat barémique des services opérationnels de la classe de fonction D et des facteurs DA.
- Statutaires et membres du personnel avec contrat barémique des services opérationnels des classes de fonction E, F et jusque H inclus.
- Statutaires et membres du personnel avec contrat barémique jusqu'à la



## La CSC-Transcom gagne la reconnaissance de l'ancienneté !

En février 2018, la CSC-Transcom a lancé un débat concernant l'ancienneté chez Proximus. À cette époque, nous avons informé nos membres pour la toute première fois du problème complexe du calcul de l'ancienneté. Nous avons remarqué que tout le monde ne recevait pas de cadeau pour le jubilé ! Il s'est avéré que cela était dû à un manque de qualité des données de Proximus. Cette situation impactait essentiellement les collègues provenant des anciennes filiales !

En effet, au fil des ans, Proximus a créé différents types d'ancienneté auxquels sont liés l'octroi ou non de certains droits, ce qui a donné lieu à une grande complexité dans ce domaine.

Après analyse, nous avons découvert l'existence de 8 types d'ancienneté différentes, que les employés ne pouvaient pas consulter :

1. **L'ancienneté de référence** pour les périodes de préavis, les indemnités de licenciement et les règles de priorité pour les congés.
2. **L'ancienneté d'entreprise pour le don jubilaire et la prime de fin de carrière** (forfait de départ qui aide financièrement à la transition vers la retraite).
3. **Echelle et ancienneté monétaire** pour les échelles de salaires et l'alignement des salaires.
4. **L'ancienneté de service** pour les congés de maladie du personnel statutaire.
5. **L'ancienneté dans le barème** pour le personnel statutaire et l'ancienneté dans le barème pour les agents contractuels de niveau 3 et 4.
6. **L'ancienneté de voyage pour le régime des billets de train pour le**

**personnel inactif.**

7. **Calcul de l'ancienneté professionnelle** pour la prime de Mérit des cadres et du personnel de vente.
8. **Période de service** pour la pension complémentaire pour calculer les droits à la pension complémentaire.

L'équipe Télécom de la CSC-Transcom a simplement estimé qu'aucune sorte d'ancienneté supplémentaire n'était nécessaire pour accorder un cadeau et/ou un soutien de carrière à un travailleur. En recourant à l'ancienneté d'entreprise, Proximus a économisé plusieurs millions et certains employés ne recevront jamais leur don aux jubilaires ou avec des années de retard.

Nous avons donc exigé l'égalité entre les travailleurs et proposé **d'abolir le concept d'ancienneté d'entreprise !**

Pour nous, il était plus facile et plus transparent de lier le don aux jubilaires et la prime de fin d'année à **l'ancienneté de référence** car le premier jour de travail est unique et connu de chaque employé.

En raison de l'impact budgétaire, Proximus a mis ce dossier en suspens. La CSC-Transcom ne savait que trop bien que cette correction aurait un prix ! Nous avons travaillé pendant plus de 2 ans pour éliminer cette discrimination et obtenir **une ancienneté égale entre travailleurs**. Nous avons persévéré ! Nous avons réussi à atteindre notre objectif :

**L'ancienneté d'entreprise devient une ancienneté de référence grâce à la CSC-Transcom !**



## Un nouveau cahier revendicatif pour le personnel Proximus

La CSC-Transcom va prochainement remettre à la direction de Proximus un cahier revendicatif reprenant les souhaits du personnel.

Les points qui seront retenus après négociations constitueront une Convention Collective de Travail qui s'appliquera au personnel statutaire et contractuel de Proximus. De plus, elle contient également une section spécifique qui ne s'applique qu'aux agents statutaires et contractuels non actifs.

Les mesures liées au Covid-19 nous ont empêchés de préparer la nouvelle Convention collective de Travail selon la méthode de travail habituelle. Cependant, nous avons réussi à trouver des solutions pour rassembler l'ensemble des revendications en temps voulu et ce, dans l'intérêt de tous nos affiliés et de l'ensemble du personnel ! Nous rentrerons dans un premier temps notre propre cahier revendicatif.

Chaque région a apporté une contribution virtuelle à la compilation de notre ensemble de revendications qui seront soumises à la Commission Paritaire le 27 mai 2020. La CSC-Transcom n'est disposée à négocier que sur la base de la liste des exigences qu'elle propose et souhaite régler cette question dans un délai encore à déterminer. Aucun autre dossier en cours ou à venir ne peut être lié à la CCT.

Malgré cette période Covid-19, tous les efforts sont faits pour mener à bien les négociations portant sur cette CCT.

**Nos négociateurs continuent à se battre pour le bien-être de nos membres chez Proximus et visent un maximum de résultats !**



# Billet d'humeur : Emoi .... et moi ... et toi ?

*Le jardin est la prolongation naturelle d'une conception de la vie.*

**Erik Orsenna**

En cette période où la pandémie est omniprésente dans les médias, je n'ai pas envie de parler du corona mais plutôt de mon jardin !

J'ai la chance de vivre dans un endroit sympa et de bénéficier d'un jardin agréable. Je l'avais presque oublié. Télétravail oblige, le temps perdu généralement dans les déplacements aura été bénéfique pour mon jardin. A se demander pourquoi on court toute l'année.

Levé très tôt, couché très tard, avec une course folle dont le trajet part de mon lit pour arriver à mon lit. Je ne vais pas m'en plaindre, cette vie est aussi un choix. Cette vie très remplie, trop remplie, mais dont j'apprécie chaque minute. Et là d'un coup, comme pour beaucoup de gens, stop ! Enfin presque car il a fallu tout mettre en place avec les collègues pour maintenir le service auprès des affiliés. Après 2 semaines intensives pour que la nouvelle organisation de travail soit en place, la vitesse de croisière fut atteinte. Me voilà dans un rythme qui pourrait, peut-être, être considéré comme normal pour la plupart des gens mais qui personnellement me laisse du temps.

Que faire avec ce temps ? Je pense qu'une grande partie de la population s'est posée cette question. Ecouter l'info ? Bof ! On sait déjà ce qui va être dit. Mise à part l'évolution des statistiques, pour le reste, c'est la même rengaine tous les jours. Masque ou pas masque, sortir ou pas sortir, ... Quelques fois, une petite nouveauté comme la présentation d'un calcul à 4 inconnues pour savoir si c'est x, y ou z qui pourra aller visiter un parent ou un ami.

C'est compliqué tout ça, me disais-je, en faisant la file devant un magasin de bricolage pour acheter des matériaux pour mon abri de jardin. C'est vrai que ce serait bête de se trouver enfermé avec trop de gens autour de soi.

Un ami m'appelle pour savoir si j'ai un outil, afin qu'il puisse réparer sa plomberie. Je ne peux malheureusement pas me déplacer car il habite trop loin, à 100 km de chez moi. Bon ben, ce n'est pas grave, je le lui donnerai demain, quand je le verrai au bureau à Bruxelles, à 100 km de chez moi, sinon je risque de recevoir un PV de 250 €.

En regardant un reportage, je n'ai pas bien compris pourquoi un policier demande d'ouvrir la vitre de la voiture à un automobiliste pour lui donner une amende alors que tout le monde serait plus en sécurité si elle restait fermée. C'est une logique administrative qui me dépasse. Il y a des choses comme ça que je n'arrive pas à comprendre. Mais ne nous ne plaignons pas trop des décisions prises par ce gouvernement d'urgence. Ils ont dû gérer une situation que nous n'avions jamais connue et nul doute qu'ils ont voulu faire au mieux dans un pays qui a accéléré sa politique d'économies dans le social depuis la crise politique de 2010.

Ça aurait pu être bien pire. L'Angleterre ou les Etats-Unis, ... Pire encore la Hongrie, dont le pouvoir politique, et surtout le président Orban, a utilisé le Corona pour prendre les pleins pouvoirs et ainsi devenir le premier dictateur de la Communauté européenne. Heureusement que celle-ci a dénoncé vivement cette dérive.

En bricolant mon abri de jardin, je réfléchissais aux propos de notre vice-président, lors d'une discussion au sujet des risques de voir ce virus faciliter l'apparition de pouvoirs autoritaires...

Celui-ci me rappelait qu'aucun virus « naturel » n'avait fait autant de morts que le virus politique nommé « peste rouge ou brune ». Que certains, à l'Est, étaient même en mutation, passant ainsi du rouge au brun. D'autres patientent, cachés, attendant l'heure de pouvoir développer leur programme dévastateur. Ils se présentent comme des patriotes voulant défendre leur propre Nation, leur propre Région. C'est l'extrême droite en costard-cravate, comme le montre le très bon film documentaire de Mathias Théry et Etienne Chaillou, « la cravate ». Celle-là, il est nécessaire de la débusquer afin de dévoiler son vrai et vil visage et de la combattre de toutes nos forces.

Vous avez donc compris qu'il ne me sera pas possible de faire l'impasse sur ce sujet qui nous préoccupe tous depuis la mi-mars.

Et je pense aux gens qui continuent à courir et à tout le personnel qui assure une continuité dans des services qui sont essentiels.

Et je pense à des proches et moins proches qui ont perdu parents et amis.

Et je pense aux personnes qui ont aujourd'hui des difficultés financières.

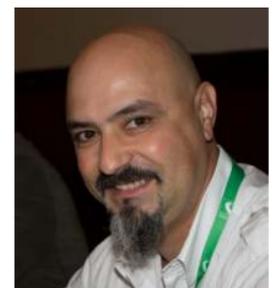
Et je pense à ces gens qui vont perdre leur emploi, comme dans le secteur du tourisme et de l'Horeca.

Réflexions que je me fais, assis dans mon jardin, un petit coin de paradis dans lequel je fais une pause dans ce marathon de la vie.

Je regarde quand même mes e-mails et ... je les traite, on ne se refait pas. Je prends le temps de lire quelques articles. Et là, je tombe sur deux informations importantes. La première est qu'il faut dire « la » corona et pas « le » ... Ouf, la science progresse ! Et la deuxième, c'est que, si j'ai du temps pour mon jardin, c'est à cause d'un pangolin ou d'une chauve-souris. Initialement, en voyant les poches de contamination et la vitesse de propagation, je m'étais dit naïvement que le poids de l'économie sur le politique avait dû influencer cette pandémie. Eh bien non, c'est à cause d'une chauve-souris et d'un pangolin. Incroyable quand même ce que sont capables de faire nos amies les bêtes. Ce n'est donc pas parce qu'une décision importante aurait dû être prise rapidement dans l'intérêt du plus grand nombre que nous vivons cette période de confinement, c'est parce qu'une chauve-souris s'est frottée à un pangolin et que celui-ci a été mangé. Et quelle idée de manger du pangolin, me dis-je, en retournant une entrecôte en train de griller sur le barbecue.

En cette fin de journée passée à tenter de m'isoler, je me dis que l'esprit est une fenêtre sur le reste du monde qu'il est impossible de fermer et que la profondeur de l'horizon que l'on perçoit dépend de l'intérêt qu'on lui porte. Il est important que chacun puisse voir aussi loin que possible. Aujourd'hui, un virus invisible vient perturber nos habitudes et supprimer des dizaines de milliers de vies. Il serait fou de s'arrêter à cet épisode pour justifier un repli sur soi car le savoir qui nous sauvera viendra de la diversité de ce monde. Tout aussi agréable que puisse être un jardin, sa richesse et sa diversité dépendent des échanges avec la multitude des parcelles qui l'entourent.

*Lorenzo Marredda  
Service d'études*



## Covid ou pas Covid, la CSC Transcom reste disponible pour les affiliés.

Depuis mi-mars la CSC a pris des mesures pour protéger ses collaborateurs et ses affiliés en respectant à la lettre les règles barrières. Une d'entre elles est l'organisation du travail en télétravail. Pour rester en contact avec les affiliés la CSC Transcom s'est organisée afin de pouvoir assurer la continuité et l'accessibilité de ses services.

Il a fallu un petit temps d'adaptation pour s'habituer à ces circonstances exceptionnelles et à des outils avec lesquels nous n'avions pas l'habitude de travailler. Toute l'équipe s'est mobilisée pour pouvoir répondre présent quand un affilié a fait appel à nous. Nous avons également proposé d'aider nos collègues des fédérations et du service chômage pour répondre et orienter les affiliés de l'ensemble de la CSC. L'objectif étant d'être là quand vous aviez besoin de nous. L'équipe continue à rester mobilisée. Nous allons encore à améliorer nos services avec des nouveaux outils pour être encore plus accessibles. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience durant cette période délicate.

Prenez soin de vous .

Une partie de l'équipe de la CSC Transcom à votre écoute :



**Vous ne recevez pas l'édition de votre secteur? L'adresse est incorrecte ou vous avez déménagé? Vous désirez recevoir le Transcom-Info digital?**



**Faites-le nous savoir**  
Via notre site web [www.csc-transcom.be](http://www.csc-transcom.be)  
En envoyant un mail à : [u42LTM@acv-csc.be](mailto:u42LTM@acv-csc.be)  
Ou téléphonez-nous au 02 549 07 62